DESOTEX

RÉNOVATEUR A DOUBLE FONCTION:

- DÉTACHANT RAVIVEUR des BOIS TACHÉS
- DÉTACHANT DES TEXTILES TACHÉS PAR LA ROUILLE

A USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison synergisée d'acides à fonction blanchissante des bois, additif à haut pouvoir mouillant et pénétrant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE : Liquide

. MASSE VOLUMIQUE A 20°C : 1045 g/l +/- 20 g/l

. REACTION CHIMIQUE : Acide

: 3.00 environ . pH pur : 3,75 environ . pH à 5 % . Tension superficielle 5% : 35,2 dyne/cm . ASPECT

: Limpide

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Produit concentré de caractère acide.
- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . Economique haute teneur en matières actives, pouvoir mouillant élevé.
- . Fonctions blanchissantes et désoxydantes combinées.
- . Elimine les dépôts, incrustations sur différentes essences de bois ou dérivés : Couleurs noires
 - Taches de tanins
 - Taches de moisissures
- . Applications dans: • Les lingeries des maisons de retraites,
 - Hôpitaux.
 - Collectivités
- . Permet d'effectuer rapidement la rénovation, l'éclaircissement,

le blanchiment des :

- Portes.
- Volets. Meubles,
- Eléments charpentes,
- Panneaux décoratifs.
- Lambris,

par les professionnels :

- Du bâtiment,
- · Les menuiseries, ébénisteries,
- Peintres,
- Artisans spécialistes de la restauration des meubles et boiseries.
- . Elimine les dépôts, incrustations de rouille et oxydes métalliques sur :
- Textiles en coton
- Linge hospitalier
- Toile textile
- Draps, housses
- Certains textiles d'ameublement
- Voile polyester de bateau moquettes
- Sièges en toile

MODES ET DOSES D'EMPLOI

1. DÉTACHANT RÉNOVATEUR DU BOIS :

- A) Sur bois très tachés, appliquer à l'état pur (uniformément de façon à éviter le risque de coulures) à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse appropriée.
 - Laisser agir jusqu'à élimination décoloration des taches et faire suivre d'un rinçage complet et abondant à l'eau.
- B) Renouveler l'opération si nécessaire jusqu'à obtention du blanchiment souhaité : sur des bois peu tachés ou essences de bois à faible teneur en tanins, diluer le produit à raison d'une partie de produit pour 2 à 3 parties d'eau.

NB : Sur surfaces sensibles aux nettoyants acides, effectuer préalablement un essai dans un endroit caché afin de déterminer compatibilité, concentration, temps de contact de la solution avec le support.

NOTA IMPORTANT : Ne pas appliquer sur le verre, la porcelaine, la céramique, les métaux galvanisés, le zinc.

2. DÉROUILLANT TEXTILE :

Appliquer à l'état pur et à froid directement sur les taches de rouilles.

Laisser agir quelques minutes.

Rincer abondamment à l'eau, si la tache persiste renouveler l'application en faisant suivre d'un rinçage abondant. Pour le textile entrant au contact de la peau faire suivre d'un lessivage en machine après rinçage.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- . Ne pas mélanger ou mettre au contact avec des alcalins forts ou de l'eau de javel (chlore).
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Protéger du gel au stockage.
- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Produit fortement ACIDE : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes, verres, miroirs, matériaux composites et autres surfaces sensibles aux produits acides.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité concentration et temps de contact appropriés. UFI: 14E1-R00X-H007-5A2D

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA: Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

